



Commune de  
**CRANS-MONTANA**

**N.08**

SEPTEMBRE - OCTOBRE  
2021

# VUE

## D'ENSEMBLE

LE MAGAZINE OFFICIEL DE LA COMMUNE DE CRANS-MONTANA

TERRITOIRE  
**DES CONTRAINTES  
ET DES OPPORTUNITÉS**

EAU  
**POUR UNE QUALITÉ  
IRRÉPROCHABLE**

TRADITIONS  
**LE PATOIS S'INSTALLE  
AU BORD DE L'EAU**





# « L'INFO LOCALE TOUJOURS AVEC VOUS, GRÂCE À L'APP MOBILE DE LA COMMUNE DE CRANS-MONTANA »



## ZOOM SUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La politique, c'est passionnant ! Gouverner pour le bien-être de la collectivité : c'est motivant ! Mais parfois, appliquer les lois, c'est difficile, surtout lorsque les règles touchent à la sphère privée, l'intérêt de l'individu s'effaçant devant celui de la majorité. L'aménagement du territoire est un exemple parfait pour comprendre les différentes étapes décisionnelles qui, au final, touchent chaque habitant dans son quotidien. Souvenez-vous : le Peuple suisse a décidé de limiter à 20 % les résidences secondaires, puis il a dit « stop » au gaspillage du sol. Les citoyens expriment leurs souhaits, les politiques organisent leur concrétisation. Ainsi, forts de ces décisions prises dans les urnes, Confédération et Cantons ont donné aux Communes des outils pour appliquer les lois et les règlements liés à ces votations. Reste-t-il une réelle marge de manœuvre pour les communes ? N'ouvrons pas le débat. Quoi qu'il en soit, les élus doivent faire en sorte que l'occupation du sol soit rationnelle et mesurée, à eux de réfléchir au meilleur développement pour les prochaines décennies et pour la collectivité dans son ensemble.

Sur le territoire de la commune de Crans-Montana, comme pour la majorité des communes valaisannes, le territoire constructible est trop grand : les mesures à prendre sur notre territoire concernent 84 hectares de zones à bâtir. Les élus sont heureusement encadrés par des spécialistes et par les professionnels de l'administration communale pour le faire. Tous doivent garder dans le viseur le bien commun et le développement harmonieux du territoire, dans le parfait respect du cadre légal. C'est ce que nous avons essayé de vous expliquer dans notre dossier « Aménagement du territoire » que vous trouvez dans les pages ci-après.

Notre Conseil communal travaille en toute transparence et la communication est un des défis de notre programme de législature. C'est dans cet esprit que nous proposons de découvrir les coulisses de la Commune de Crans-Montana au fil des pages de Vue d'Ensemble et via notre site internet (que nous vous invitons à consulter régulièrement). Nous espérons susciter votre intérêt et répondre aux questions que vous pourriez vous poser.

Nicolas Féraud  
Président

## SOMMAIRE

- 03** ÉDITORIAL  
LE MOT DU PRÉSIDENT
- 04** AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE  
COMPRENDRE LES ENJEUX
- 08** TERROIR  
UNE BOLÉE DE CIDRE
- 09** CRANS-MONTANA S'ENGAGE  
HIRONDELLES ET MARTINETS
- 10** CRANS-MONTANA S'ENGAGE  
BATRACIENS : ÉVITER LE MASSACRE
- 11** ÉDUCATRICE DE PROXIMITÉ  
POUR LE BIEN-ÊTRE DES JEUNES
- 12** ACTUALITÉ  
INFOS EN BREF
- 14** EAU POTABLE  
POUR UNE QUALITÉ IRRÉPROCHABLE
- 16** CULTURE  
LES COURS D'EAU PARLENT PATOIS
- 17** SÉCURITÉ  
POMPIERS SANS FRONTIÈRE
- 19** SÉCURITÉ  
NUMÉROS D'URGENCE

Impressum  
Vue d'Ensemble - Magazine officiel  
de la Commune de Crans-Montana  
N. 08, septembre - octobre 2021  
Tirage 5'000 exemplaires  
Rédaction :  
Danielle Emery Mayor | Hubert Gay-Couttet |  
Dominique Suter  
Graphisme : Grand-partenaires.ch  
Couverture : François Panchard  
Ce magazine a été imprimé sur du papier  
recyclé, conformément aux engagements  
environnementaux de notre Commune





# AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : DES CONTRAINTES, DES OPPORTUNITÉS AUSSI

**L**es élus, pour accomplir leur mission de gestion et d'organisation du territoire dans le cadre qu'imposent les lois, se font aider par des spécialistes. Anne-Françoise Dubuis, du Bureau d'Ingénieurs SA à Sierre (BISA), accompagne la Commune de Crans-Montana dans la démarche du réexamen du Plan d'affectation des zones. Une tâche empoignée par les anciennes communes déjà, avant la fusion.

**La Commune de Crans-Montana repense entièrement son plan d'affectation des zones. La thésaurisation de la terre, dites-vous, n'est plus possible...**

**Anne-Françoise Dubuis :** Exactement, la thésaurisation existe toujours, peut-être un peu moins qu'avant, et le Valais est un canton de propriétaires : l'attachement à la terre est fort, bien plus que dans les milieux urbains. La terre est un bien hérité qui a nourri des familles et que l'on réserve à ses enfants et petits-enfants. Certaines parties sont en zones à bâtir, mais en réalité, depuis la révision de la loi sur l'aménagement du territoire, les zones constructibles ne sont plus garanties « ad vitam aeternam ». Ces dernières années, le droit a changé. La zone à bâtir doit être disponible pour celui qui veut construire sans attendre. Lorsque les terrains sont réservés pour les descendants, ces espaces ne sont pas sur le marché, ils ne sont plus disponibles pour répondre aux besoins de la collectivité selon le développement souhaité par la Commune.

**Entre garantie de la propriété pour le particulier et gestion du territoire pour le bien commun, la tâche de l'aménagiste et du politique n'est pas aisée !**

L'intérêt des particuliers passe également par l'intérêt général. La première ingérence dans le domaine privé a eu lieu en 1972, avec les arrêtés fédéraux urgents destinés à protéger les zones agricoles. Aujourd'hui, avec l'obligation de stopper le mitage du territoire et de maintenir uniquement les surfaces nécessaires aux besoins de développement,

une nouvelle étape est franchie où l'intérêt général compte autant que l'intérêt du particulier.

**Confédération, Canton... Reste-t-il une marge de manœuvre pour la Commune au milieu de toutes ces lois ?**

Oui, la Commune est et reste maîtresse de la gestion de son territoire, ceci est important ! La Commune, malgré les exigences fédérales, peut proposer un projet en fonction de sa volonté de développement et sa très bonne connaissance du territoire. Elle peut exprimer ses choix selon une vision réfléchie. L'exercice n'est pas aisé et les communes n'y sont pas habituées. Pour cela, la Commune commence par prendre le temps de dire ce qu'elle est et comment elle voit son avenir dans différentes thématiques (tourisme, patrimoine, agriculture et viticulture, santé, écoles et formation, etc.). Le Plan d'affectation des zones redonne du poids à l'ensemble, de manière équitable. Par exemple, si on constate qu'il n'y a pas assez de zones d'activités sur la Commune de Crans-Montana, il faut déterminer lesquelles sont voulues et où celles-ci seraient le mieux à même de répondre aux besoins de la collectivité. En faisant un diagnostic, les politiques ont ainsi une radiographie du moment et peuvent se projeter vers l'avenir. Le Plan d'affectation des zones exprime ce que la Commune souhaite pour sa population d'ici à 2050. Ces lignes directrices sont le fruit d'une réflexion et d'une pesée des intérêts. Bien sûr, cette réflexion doit s'insérer dans le cadre légal défini. Les lois peuvent être vues comme une contrainte, ou alors comme une opportunité pour un destin commun...

**Une opportunité, certes, mais dans un cadre toujours plus compliqué !**

Le travail des services techniques est toujours plus complexe, effectivement. Les bureaux consultants sont là pour accompagner les processus et conseiller les communes, mais il est essentiel que les élus et les services techniques s'approprient cette démarche. Les lois obligent les Exécutifs et les techniciens à s'interroger, à imaginer le futur, à être visionnaires. Ce n'est pas un exercice facile ! Les autorités ont l'obligation d'assumer leur responsabilité de dirigeants. C'est une charge énorme, mais c'est l'occasion de prendre son destin en mains avant que ce dernier ne soit dicté par d'autres, ce qui pourrait arriver en cas de non accord sur le plan d'affectation des zones ou si les délais impartis ne sont pas respectés.

**En conclusion, dites-vous, l'aménagement du territoire consiste à travailler sur une qualité de vie.**

Crans-Montana a beaucoup de ressources pour l'avenir. Au final, l'exercice périlleux exigé devrait être positif pour l'ensemble de la communauté, y compris pour les particuliers qui vivront dans une région au développement dynamique, réfléchi et souhaité. Le maintien des jeunes sur le territoire, l'augmentation de l'attractivité de la région par sa diversité et ses atouts, la création de places de travail pour une économie dynamique toute l'année sont des objectifs louables. Oui, l'aménagement du territoire, c'est travailler sur une qualité de vie, que certains envient d'ailleurs.

*Propos recueillis par Danielle Emery Mayor*

## DES ZONES RÉSERVÉES, LE TEMPS DE LA RÉFLEXION

En septembre 2020, la Commune de Crans-Montana fait usage d'un des outils à disposition pour organiser le territoire de manière harmonieuse : les zones réservées. En gelant une partie du territoire (après avoir posé le diagnostic, réfléchi au devenir de la région, déterminé ses atouts et ses possibilités de développement), les zones réservées permettent d'empêcher toute construction qui irait à l'encontre des objectifs généraux souhaités.

En avril 2021, nouvelle étape : l'Exécutif prend une décision urgente pour stopper l'hémorragie des lits d'hôtels et trouver des solutions permettant de dynamiser ce secteur de l'économie jugé nécessaire à l'ensemble de la branche touristique. Une zone réservée « hébergement touristique organisé » complémentaire est publiée.

Une fois les solutions trouvées (avec d'un côté le Plan d'affectation des zones et, de l'autre, un catalogue de mesures de sauvegarde et de développement de la branche hôtelière), les zones réservées pourront être levées.

## DES LOIS, POUR UNE UTILISATION DU SOL MESURÉE ET RÉFLÉCHIE

Mars 2013 : le peuple suisse accepte largement la révision de la loi sur l'aménagement du territoire. Objectif : stopper le gaspillage du sol. Les Valaisans balayaient le texte à 80,4 % des voix, mais doivent se plier à la majorité.

Quelques années plus tard, en mai 2017, retour aux urnes pour les Valaisans qui sont appelés à se prononcer sur la loi d'application : ils disent oui à 72,9 % à ce texte qui contient les directives de planifications pour le développement de l'urbanisation et des infrastructures de transport, pour la protection du paysage et l'occupation du territoire et pour les plans d'affectation que les communes ont l'obligation d'établir.

Le Valais est particulièrement touché par les objectifs de la LAT (qui, donc, veut stopper le mitage du territoire) : sur les 134 communes, on constate que 91 disposent de zones à bâtir surdimensionnées. Soit un surplus de zones constructibles de 2134 hectares. Pour la commune de Crans-Montana, des mesures doivent être prises aujourd'hui pour 84 hectares environ.

Si l'échelon le plus haut au niveau décisionnel est le peuple (puis la Confédération et ensuite le Canton), ce sont les communes qui ont la - lourde - tâche d'appliquer la loi sur le terrain.



« PRENDRE DES MESURES  
POUR 84 HECTARES  
DE ZONES À BÂTIR :  
PAS FACILE ! »



Rose-Marie Clavien est en charge du dicastère Constructions et territoire. Une tâche qu'elle qualifie de passionnante, mais pas toujours facile à une époque où la Lex Weber est passée par là et où les autorités fédérales et cantonales exigent le redimensionnement des zones à bâtir :

« D'un côté, il y a des tâches très intéressantes qui concernent l'organisation du territoire (réanimer des quartiers entiers, élaborer les lignes directrices pour un développement optimisé). De l'autre, nous devons nous adapter aux lois et aux contraintes dont nous héritons. Prendre des mesures pour 84 hectares de zones à bâtir, ce n'est pas facile ! J'ai le sentiment d'une certaine injustice : sur les communes de Crans-Montana, Icogne et Lens, nous avons toujours été bons élèves, nous avons essayé d'aller de l'avant pour gérer le territoire de manière cohérente et visionnaire,

avec le Plan directeur intercommunal (PDI), avec le Règlement des quotas et contingentement (RQC). Mais être bon élève ne suffit pas, nous avons le devoir d'appliquer les lois votées par le peuple et les règlements. Ces contraintes ne sont pas toujours populaires auprès du citoyen et le rôle d'un élu n'est pas toujours simple : dans le cas de la LAT, cela implique de toucher aux petits propriétaires. Par le passé, nous avons trop éclaté le territoire et nous avons construit largement, la station de Crans-Montana a fait tourner son économie avec les résidences secondaires. Mais les époques changent... Cela ne sert à rien d'en vouloir à ceux qui ont œuvré dans le passé. Le rôle de la Commune, c'est de prévoir des zones d'installations publiques, conserver des centres populaires, dynamiser les constructions et penser à l'usage du territoire sur le long terme tout en mettant en valeur ses caractéristiques. L'avenir ne serait-il pas déprimant sans possibilité d'amélioration ? »

## DU PAES AU PDI : DÉVELOPPEMENT D'UNE CULTURE DE LA COLLABORATION

**À** la veille de la saison d'hiver 2001 - 2002, les remontées mécaniques à Crans-Montana sont au bord de la faillite. Dans l'urgence se met en place un plan de sauvetage. Au niveau politique, on se dit qu'il est temps d'examiner la situation économique de la destination touristique, de poser un diagnostic, de réfléchir à l'avenir que l'on souhaite pour la région, on se demande comment assurer un développement cohérent, réfléchi et harmonieux.

Dans le même temps démarre le Plan d'action environnement et santé (PAES), un projet pilote confié aux six Communes du Haut-Plateau par l'Office fédéral de la santé publique. Grâce à ce projet, on apprend à réfléchir davantage ensemble, à considérer le territoire de manière globale, à mettre en réseau différents groupes d'intérêts qui, pour certains, collaboraient pour la première fois (au début des années 2000, aucune véritable concertation intercommunale n'existait). Durant cinq ans, de 2001 à 2006, on tente d'introduire des changements de comportements au travers de la mise en œuvre de projets liant santé et environnement, en se concentrant notamment sur la mobilité au sens large et sur l'urbanisme.

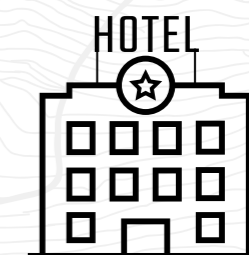
Dans ce contexte naît le Plan directeur intercommunal (PDI). C'est aussi dans le sillage du PAES que naît l'idée de création d'une association de communes, de même qu'une communication professionnelle pensée au niveau de la région. Toutes ces réflexions ont aussi conduit à la fusion qui a vu naître la Commune de Crans-Montana le 1er janvier 2017.

Véritable instrument de planification et de coordination, le PDI regroupe et priorise l'ensemble des besoins d'investissements dans les infrastructures touristiques convenu par les différents acteurs; le PDI organise, en parallèle, les aménagements dans la station et les villages.

### « Le PDI a fait ses preuves »

Le PDI a évolué au fil des ans afin de s'adapter aux nouveaux enjeux du territoire. Aujourd'hui, il constitue le fil rouge du développement du Haut-Plateau en matière d'utilisation du sol, il cristallise une stratégie ainsi qu'une volonté politique à long terme. Sa version actualisée en 2020 a été donnée pour examen aux autorités cantonales. Celles-ci n'ont pas manqué de relever le caractère exemplaire du Plan directeur intercommunal des communes d'Icogne, Lens et Crans-Montana.

Le PDI a déterminé les grands investissements intercommunaux et leur calendrier de réalisation. Thomas Ammann, du bureau



### QUELLES AIDES POUR SOUTENIR L'HÔTELLERIE ?

Le tourisme, dans les Alpes, est vital pour l'économie et les habitants. Et pour la bonne marche du tourisme, hôtels et autres infrastructures touristiques nécessitent donc d'être soutenus. Le temps de réfléchir à des mesures d'aide concrètes, toute construction touchant un hôtel a été provisoirement suspendue sur le territoire d'Icogne, Lens et Crans-Montana. Les zones réservées hôtel ont comme but de ne pas mettre en péril une offre en lits chauds déjà réduite ; la mesure provisoire sera levée lorsque le projet d'aides entrera en vigueur.

Thomas Ammann, consultant qui soutient les autorités dans ces travaux explique la démarche : « Les Communes se sont données quelques mois pour entendre les acteurs de la station et pour identifier de manière fiable leurs besoins, en particulier en ce qui concerne les structures d'hébergement. Nous répertorions et vérifions le bien-fondé des critiques émanant de certains acteurs de l'hébergement. Pour l'observateur neutre, il est parfois difficile de comprendre ces récriminations compte tenu des forts investissements dans les structures de la station ces dernières années par les collectivités publiques. Avec l'objectif de clarifier les vrais besoins des hôteliers et d'identifier les conditions-cadres qui pourraient être améliorées et les aides utiles à la branche, des entretiens ont eu lieu durant l'été avec un panel d'acteurs touristiques pour trouver des solutions, discutées ensuite lors de tables rondes. Fin 2021, sur la base des résultats de la démarche participative, les trois conseils communaux finaliseront leur projet d'aides à l'hôtellerie et préciseront les garanties proportionnées que les hôteliers devront fournir pour obtenir ces aides. »

Danielle Emery Mayor



## VOUS PRENDREZ BIEN UNE BOLÉE DE CIDRE ?

**L'**année 2020 a aussi ses belles histoires! Celle de Gauthier Rey en est une. Le Cidre Wildhorn est né et son breuvage n'a pas à rougir face à ses concurrents. Six partenaires de la région le commercialisent, et l'offre va s'agrandir au fil des mois.

C'est à l'occasion d'un pic de créativité alcoolique avec des amis, en 2016, que Gauthier Rey a décidé de fabriquer ce breuvage artisanalement. Il est le seul en Valais, peut-être en raison de la difficulté à maîtriser la technique de production. « *J'en ai parlé à des spécialistes de l'École nationale des métiers de la vigne, du vin et de l'arboriculture de Changins (VD). Tous m'ont mis en garde : "Le cidre, c'est chercher les problèmes"* », rigole le Valaisan. Ce passionné, déjà diplômé de l'École de commerce de Sierre, a suivi une formation de bar-manager à Dublin, mettant à l'épreuve ses connaissances des cocktails tout en perfectionnant son anglais. Dans la foulée, il a aussi obtenu un Bachelor en économie d'entreprise, issu du programme Team Academy de la HES-SO Valais-Wallis.

Après avoir reçu la proposition d'exploiter des locaux à Chermignon-d'En-Bas, il a entamé sa tournée des producteurs locaux pour trouver des pommes déclassées et garanties bios, issues de variétés anciennes.

### Différents assemblages de pommes

Depuis août 2016, il teste à petite échelle différents assemblages de pommes. « *Il faut arriver à l'équilibre entre les fruits catégorisés doux, amers, acides* ». Perfectionniste, Gauthier Rey utilise les ferments naturellement présents sur les fruits. Des bénévoles l'aident à trier les fruits qui, libérés de tout insecte, larve ou moisissure, finissent broyés dans d'anciens pressoirs à main. Le marc de pommes finit en compost, mais le jeune entrepreneur cherche à valoriser ce produit. Le jus de pommes est stocké dans des fûts pour que commence le mystère fermentaire, une étape cruciale. C'est en moyenne après neuf mois que le cidre est mis en bouteilles, à la main aussi.

Le millésime 2020 est prometteur : 15 à 18'000 bouteilles seront mises en vente. « *J'ai fait des folies avec le packaging pour la cuvée 2019, pour honorer toutes les personnes qui m'ont aidé financièrement à me lancer. J'ai pu conditionner 1500 litres de cidre* ».

Les 33 cl sont fermées avec une capsule twist (ndlr : qui se dévisse à la main) et se gardent 2 à 3 ans, alors que les 75 cl ont un bouchon champenois et se gardent 5 ans, voire plus.

Ne reste plus qu'à formuler tous nos vœux pour la cuvée 2020!

Dominique Suter



© Grand-partenaires



© Grand-partenaires



© Flurin Leugger

## UNE PASSION POUR LES HIRONDELLES ET LES MARTINETS

**C**hristian Haenggi voue une passion aux hirondelles et aux martinets. Sous le toit de sa maison à Randogne, il a posé des nids. Jumelles en mains, il ne se lasse pas d'observer ses protégés. Avec le temps, ces deux espèces (qui pâtissent des rénovations) coloniseront ces habitats installés pour eux.

« *J'ai toujours aimé la nature et les animaux* », admet d'emblée Christian Haenggi. Après avoir entrepris de restaurer sa maison, il s'est aperçu que des hirondelles de fenêtre avaient construit il y a longtemps des nids contre la façade Est. Tous étaient cassés ou abîmés. « *Après m'être informé auprès de la Station ornithologique suisse, j'ai construit mes premiers nids en 2005, avec l'accord de mon voisin. Aujourd'hui, je les achète et les change tous les deux ans. Il faut les mettre là où les hirondelles ont déjà niché, car ce sont elles qui choisissent leur domicile!* »

Christian Haenggi admet que « *ces hôtes ne sont pas particulièrement propres, et leurs déjections nécessitent un lavage régulier du sol, tout comme des façades en fin de saison. Ces nuisances sont peu gênantes, car les fientes sont petites et sèches* », nuance-t-il. Pour éviter que les salissures ne décorent sa façade, il a posé un panneau de Sagex entre le mur et le nid, éloignant ainsi de 10 cm l'entrée de l'abri. On peut aussi fixer une planche pour récolter les fientes, 50 à 70 cm sous les nids, comme cela a été réalisé à la chapelle de Randogne.

Ravi de son succès avec les hirondelles de fenêtre, il a installé aussi quatre nids pour les martinets, sur sa façade Sud. Et il a fait des émules puisque la Commune de Crans-Montana a posé une vingtaine de nichoirs en 2020, la moitié pour des martinets sur l'ancienne école et l'autre destinée aux hirondelles sur la chapelle de Randogne. Une même démarche est en cours à Montana-Village.

Chaque printemps, un premier couple d'hirondelles arrive quelques semaines avant la colonie, en avril - mai, selon la météo. Une fois le nid aménagé, après quinze jours d'incubation, les petits naissent. Trois à quatre semaines après l'éclosion, les parents cessent de nourrir leurs rejetons afin de les forcer à prendre leur envol.

### Voyage au long cours

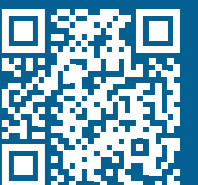
Chez les martinets, la ponte a lieu courant mai, l'incubation dure une vingtaine de jours et le séjour au nid 35 à 60 jours, selon les conditions météorologiques. Une fois leur envol pris, les petits martinets ne poseront plus une patte à terre : ils passent presque toute leur vie en vol (et vivent une vingtaine d'années). Pas de problème pour ces athlètes : leur cerveau dort par hémisphère, leur permettant d'être toujours à moitié conscient et reposé.

Lorsqu'ils quittent nos contrées, martinets et hirondelles volent vers l'Afrique.

Dominique Suter

La Commune de Crans-Montana s'engage en faveur des hirondelles et des martinets, aidée par l'antenne valaisanne de la Station ornithologique suisse. Cet été, les repérages ont eu lieu à Montana-Village. Si vous avez des nids chez vous et devez entreprendre des travaux, si vous voyez des hirondelles et des martinets voler près de chez vous et souhaitez leur offrir un hébergement, contactez l'antenne valaisanne au 027 456 88 56 ou [info.vs@vogelwarte.ch](mailto:info.vs@vogelwarte.ch)

Pour en savoir plus :







## BATRACIENS : ÉVITER LE MASSACRE !

**C**haque printemps c'est le même bal : des centaines de grenouilles et crapauds viennent se reproduire dans le lac de Combuissan, où ils sont nés. Et chaque année, des bénévoles les aident à traverser la route afin de limiter le nombre de spécimens écrasés. Pour y remédier, un biotope humide est créé de l'autre côté de la route, près d'un réservoir d'eau existant.

La grenouille rousse et le crapaud commun - une espèce vulnérable en danger d'extinction - peuplent le lac de Combuissan depuis des années. Si, en 2015, les bénévoles qui se dévouaient pour leur faire traverser la route en avaient recensé 659, ils n'étaient plus que 53 en 2019. Pour éviter ce massacre, 60'000 francs sont consacrés à la création d'un nouvel étang. Les trois-quarts de cette somme sont pris en charge par le Canton du Valais, le solde est assumé par la Commune de Crans-Montana.

L'étude de ces travaux a été confiée à la biologiste Noémie Evéquoz, du bureau Droséra Ecologie Appliquée SA, à Sion. « Non seulement le trafic routier représente un énorme danger, mais le drainage des zones humides contribue aussi à leur disparition », déplore la scientifique. La mise à l'enquête publique s'est achevée en juin 2020. Elle a suscité deux oppositions, levées après discussion avec les opposants qui craignaient pour leur quiétude. Noémie Evéquoz se veut rassurante : au contraire de la grenouille rieuse, le crapaud commun comme la grenouille rousse ne sont pas des ténors des vocalises amoureuses !

Les travaux consistent à creuser une mare d'environ 150 cm de profondeur, en bordure de laquelle sont entreposés des tas d'arbres, du gravier et des roseaux, favorisant la venue d'insectes et de plantes typiques des zones humides, permettant ainsi aux batraciens de se nourrir. « Les aménagements du Rhône contribueront aussi à reconnecter ces populations entre elles », espère la biologiste. Cette mare est alimentée par le Grand torrent de Montana à l'amont, le Bisse de Lens et celui de Pra Nové. Ce lieu n'a pas vocation didactique et des barrières permettent d'éviter que des enfants ne tombent dedans ou viennent perturber les espèces qui y vivent.

Notons que, si le Bois de Finges et les Briesses sont des sites d'importance nationale pour la reproduction des batraciens, tous les plans d'eau du Haut-Plateau sont aussi très riches en batraciens, y compris en tritons alpestres. Une chance que les autorités ont décidé de saisir pour la pérennité de ces espèces.

Dominique Suter

## « MON OBJECTIF : LE BIEN-ÊTRE DES JEUNES »

**R**onite Toledano se rend là où se trouvent les jeunes. L'éducatrice de proximité engagée à mi-temps par l'Association des Communes de Crans-Montana (ACCM) travaille sur le terrain, au service des enfants, des adolescents et de leur famille. Ses missions complètent celles de la déléguée à la jeunesse Florence Salamin De Ieso.

« Mon rôle est de prévenir les situations problématiques et les ruptures, d'éviter l'exclusion sociale et l'isolement et de favoriser l'intégration sociale et professionnelle des jeunes. En assurant une présence régulière sur le terrain, je suis le témoin privilégié des réalités sociales, ce qui me permet d'observer, d'analyser et de repérer les problématiques émergentes pour ensuite les relayer aux partenaires du réseau. Grâce à ma disponibilité et à mon accessibilité sans condition et sans enjeu, je crée les liens entre ceux qui ont besoin d'une aide et ceux qui la propose. »

Ronite Toledano travaille dans le registre de la prévention et de la promotion de la qualité de vie des jeunes et de leur entourage en favorisant l'échange et la rencontre entre les différents partenaires. Lorsque des situations problématiques lui sont rapportées - qu'elles soient en lien avec l'école, la famille, les relations sociales ou la santé mentale d'un jeune - l'intervention de Ronite permet, dans un premier temps, d'apporter une aide concrète, pour ensuite trouver des solutions avec les personnes concernées.

Les situations peuvent être variables : « Un conflit entre jeunes d'un même village qui nécessite une médiation, des besoins logistiques pour un élève en décrochage scolaire qui doit régulièrement se rendre au Centre pour le développement et la thérapie de l'enfant et de l'adolescent (CDTEA) et dont les parents ne peuvent pas, pour différentes raisons, accompagner leur enfant, ou encore un enseignant inquiet par rapport à la santé d'un élève dont les appels auprès des parents n'ont abouti à aucun changement. Dans ces cas-là, mon mandat est de soutenir, accompagner, aiguiller et susciter l'échange afin de prévenir la rupture. Mon objectif, c'est le bien-être des enfants et des jeunes. »

L'engagement de Ronite Toledano n'est pas dû à une explosion des problèmes ou des incivilités dans notre région, mais un travail préventif a été jugé utile par les autorités des trois communes de Crans-Montana, Icogne et Lens. « Je suis là pour venir en aide aux jeunes entre 10 ans et 25 ans. » Ses coordonnées sont donc à noter au plus vite : 078 201 11 30 et ronite.toledano@cransmontana.ch !

Danielle Emery Mayor

### UNE AIDE POUR LES JEUNES

- Divorce, conflits en famille
- Problèmes relationnels
- Argent
- Peine de cœur
- Avenir incertain
- Harcèlement
- Etc.



### UNE AIDE POUR LES PARENTS

- Difficultés avec son enfant en raison de soucis financiers
- Problèmes liés à l'éducation
- Problèmes avec les devoirs à domicile
- Inquiétude face à une addiction à Internet
- Santé psychologique
- Etc.



© Grand-partenaires



## PLACE VICTORIA : TRAVAUX JUSQU'À L'HIVER

Les travaux ont repris début septembre sur la place Victoria. Et avec eux la rencontre hebdomadaire entre les acteurs du chantier et les riverains (les lundis à 10 heures). La place Victoria, une fois terminée, sera une zone de rencontre donnant priorité aux piétons, dans la continuité de l'avenue de la Gare. Plus de 1'000 m<sup>2</sup> de pavés seront posés. L'éclairage public rendra la place accueillante. Des feuillus seront plantés pour donner de l'ombre, ils marqueront aussi le passage des saisons avec des fleurs au printemps et des feuilles rouges en automne.

## TRAVAUX ET FERMETURE DE ROUTES

Des travaux au village de Randogne sont en cours jusqu'au vendredi 29 octobre 2021; la route est partiellement ou totalement fermée à la circulation sur le chemin de l'Église - La Rochette. Une signalisation est en place.

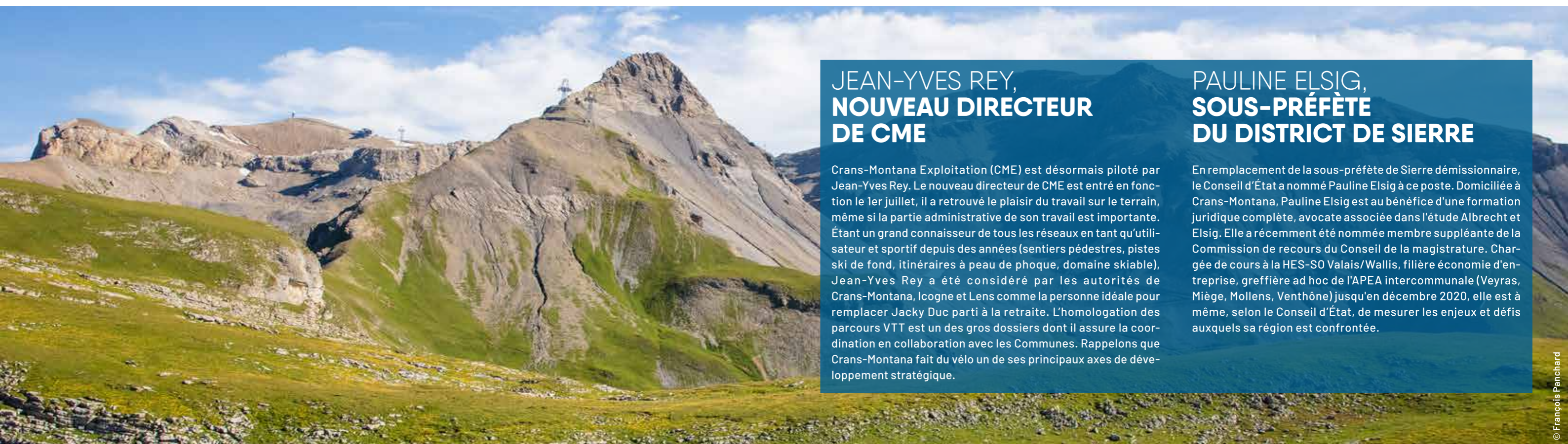
À Mollens, la réfection du pont sur la Monderèche implique des restrictions de circulation durant les travaux qui durent jusqu'au vendredi 29 octobre; le passage est complètement fermé jusqu'au 6 octobre.

## « LUTTE DE CLANS, LUTTE DE CLASSES »

Une 3<sup>e</sup> édition du livre d'Uli Windisch vient de paraître aux éditions Les Observateurs, 45 ans après sa première parution. *Lutte de clans, lutte de classes - Chermignon, la politique au village* était à la base une thèse de doctorat, emmenant le lecteur au cœur du système politique villageois, sous le regard scientifique du professeur en sociologie, communication et médias. L'ouvrage avait inspiré un documentaire télévisé plusieurs fois primé (Temps présent, 20.01.1978, titré « Cabales à Chermignon »). Il est en vente auprès de l'administration communale notamment.

## NOËL DES AÎNÉS : DATES FIXÉES

Sauf si la situation sanitaire devait se compliquer à nouveau à cause du Covid-19, plusieurs dates ont été d'ores et déjà retenues pour le Noël des aînés : 27 et 28 novembre à Martelles (Chermignon), 4 et 5 décembre à Randogne. Les personnes concernées seront informées le moment venu.



### JEAN-YVES REY, NOUVEAU DIRECTEUR DE CME

Crans-Montana Exploitation (CME) est désormais piloté par Jean-Yves Rey. Le nouveau directeur de CME est entré en fonction le 1<sup>er</sup> juillet, il a retrouvé le plaisir du travail sur le terrain, même si la partie administrative de son travail est importante. Étant un grand connaisseur de tous les réseaux en tant qu'utilisateur et sportif depuis des années (sentiers pédestres, pistes ski de fond, itinéraires à peau de phoque, domaine skiable), Jean-Yves Rey a été considéré par les autorités de Crans-Montana, Icogne et Lens comme la personne idéale pour remplacer Jacky Duc parti à la retraite. L'homologation des parcours VTT est un des gros dossiers dont il assure la coordination en collaboration avec les Communes. Rappelons que Crans-Montana fait du vélo un de ses principaux axes de développement stratégique.

### PAULINE ELSIG, SOUS-PRÉFÈTE DU DISTRICT DE SIERRE

En remplacement de la sous-préfète de Sierre démissionnaire, le Conseil d'État a nommé Pauline Elsig à ce poste. Domiciliée à Crans-Montana, Pauline Elsig est au bénéfice d'une formation juridique complète, avocate associée dans l'étude Albrecht et Elsig. Elle a récemment été nommée membre suppléante de la Commission de recours du Conseil de la magistrature. Chargée de cours à la HES-SO Valais/Wallis, filière économie d'entreprise, greffière ad hoc de l'APEA intercommunale (Veyras, Miège, Mollens, Venthône) jusqu'en décembre 2020, elle est à même, selon le Conseil d'État, de mesurer les enjeux et défis auxquels sa région est confrontée.

## MARTELLES : PLACES DE PARC SUPPLÉMENTAIRES

Le public dispose de 40 places de parc supplémentaires à Martelles : les travaux terminés cet été permettent d'accueillir davantage de voitures lors de manifestations dans la salle polyvalente. Ce parking est utile également aux marcheurs qui se rendent sur le Grand Bisse de Lens, dont le début est à Martelles. Le parcage n'est pas limité dans la durée; il est gratuit.

À noter qu'un trottoir a été réalisé le long de la route cantonale pour permettre aux élèves qui arrivent en bus d'être en sécurité, sans devoir comme auparavant traverser tout le parking Nord et la route qui amène à l'école.

## ALGUES ENVAHISSANTES : NETTOYAGE DES LACS

Le problème de l'invasion de nos lacs par les algues est récurrent. La Commune de Crans-Montana teste une nouvelle manière de faire avec la société Aquarius Water Management, en commençant par le lac d'Ycoor (puis ce sera au tour de Grenon). La technologie de curage MudMaster consiste à aspirer les herbes ainsi que leurs racines et le substrat boueux sur une profondeur d'environ 15 cm, à assécher les boues ainsi extraites pour réduire les déchets (qui sont alors faciles à transporter pour éventuellement devenir de l'engrais après analyses). Les lacs devraient rester propres pour plus de quinze ans. À Ycoor, les travaux durent un mois et sont réalisés grâce à une installation mobile dont il n'existe que trois exemplaires en Europe.

## POUR AIDER CEUX QUI SOUFFRENT D'UN CANCER

Le plus tôt possible dès l'annonce du diagnostic et durant tout le parcours de soins, lors de fatigue pendant une radiothérapie, une chimiothérapie ou immunothérapie, et bien sûr pour installer de bonnes habitudes sur la durée : pratiquer une activité physique adaptée est essentiel. Des programmes spécifiques existent et, à Crans-Montana, une nouvelle association s'est donné pour objectif de réunir des fonds pour aider les personnes atteintes d'un cancer à financer ces programmes d'activités physiques adaptées : PEAK (Physical Exercise Against K for Cancer) a été créé en avril 2021. Que vous souhaitiez soutenir cette cause ou obtenir des renseignements : [www.associationpeak.ch](http://www.associationpeak.ch) (tél. 079 308 73 10) et <https://laetsmove.com>.

## INTÉGRATION : TANDEM CHERCHE DES BÉNÉVOLES

Vous êtes arrivé récemment à Crans-Montana, en station ou dans un des villages : n'hésitez pas à participer au projet Tandem pour réussir au mieux votre intégration. Vous adorez votre région et avez du temps à donner pour la faire connaître et aider les nouveaux arrivants à bien s'intégrer : inscrivez-vous auprès de la déléguée à la jeunesse de l'ACCM ([integration@cransmontana.ch](mailto:integration@cransmontana.ch)). Florence Salamin De Iso fait le lien entre les deux catégories de personnes. Et l'expérience est enrichissante pour toutes les parties!



## « L'EAU EST UNE DENRÉE ALIMENTAIRE DONT LA QUALITÉ DOIT ÊTRE IRRÉPROCHABLE »

Les Communes ont la tâche d'approvisionner l'eau en quantité suffisante et celle-ci doit être d'une parfaite qualité, tant du point de vue chimique que microbiologique. Et qui dit qualité dit contrôles : régulièrement, les inspecteurs de denrées alimentaires du Canton prélèvent des échantillons qui sont envoyés au Laboratoire cantonal, ils viennent aussi sur le terrain analyser les risques et vérifier comment fonctionne l'autocontrôle, si les installations sont en bon état et bien entretenues. Cet été, l'inspecteur cantonal des eaux, Yann Sirisin, était sur place et a rendu un rapport positif.

**Lors d'une inspection inopinée en juillet dernier, vous avez relevé le très bon niveau d'assurance qualité de la Commune de Crans-Montana. Qu'avez-vous contrôlé ?**

**Yann Sirisin :** Nos contrôleurs s'assurent de la bonne application de la loi sur les denrées alimentaires. Nous contrôlons que tout le processus du système d'autocontrôle mis en place par les distributeurs d'eau est conforme aux exigences légales. En juillet, nous avons inspecté le réservoir de Montana-Village et la station de traitement de Vermala. Et, effectivement, j'ai souligné dans mon rapport le très bon niveau d'assurance qualité mis en place. La Commune de Crans-Montana a une réelle volonté d'assainir et moderniser son réseau d'eau potable, notamment les stations de traitement vieillissantes. Au Service de la consommation des affaires vétérinaires, nous soutenons les projets en cours et nous souhaitons qu'ils aboutissent rapidement à la construction de nouvelles installations conformes aux exigences actuelles de la branche.

**Depuis la fusion des communes, les réseaux de distribution de l'eau et de potabilisation sont-ils gérés de façon plus cohérente ?**

On constate que la fusion a permis une professionnalisation du service des eaux. Les collaborateurs sont formés, et le fontainier Louis Berclaz en fait une de ses priorités. Pour nous, au Canton, c'est appréciable. Il y a une amélioration de l'autocontrôle (notamment sa digitalisation), et donc de la sécurisation de la qualité de l'eau potable. Pour le consommateur, c'est une assurance qualité ! Nous percevons aussi le professionnalisme dans la maintenance et le nettoyage des équipements, dans la planification des travaux. Il y a, à Crans-Montana, un vrai plan d'investissement pour la rénovation, on voit qu'il y a une stratégie pour le moyen et long terme dans le plan directeur.

**Votre rôle, en tant qu'inspecteur cantonal des eaux, est de prévenir les problèmes ?**

Oui. Notre rôle est de mettre en évidence les problématiques. Si nous constatons un manquement par rapport à la législation, nous émettons une contestation et nous fixons des délais pour la mise en conformité. Lors de nos contrôles, nous n'inspectons pas l'entier du réseau, mais des lieux ciblés ; et nos rapports ne concernent que les lieux visités. À côté de nos contrôles, il y a les prélèvements réguliers qui sont analysés par le Laboratoire cantonal ; le système d'autocontrôle mis en place par la Commune avec la société AquaTech Services permet aussi d'anticiper. À Crans-Montana, l'eau provient de sources en montagne, la région a peu de risque de retrouver dans l'eau du robinet des micropolluants comme le chlo-rothalonil ou des pesticides. Le risque zéro n'existe évidemment pas, on peut avoir ponctuellement une pollution bactérienne due au bétail. L'eau est une denrée alimentaire : sa qualité doit être irréprochable. En Suisse, les critères de potabilité sont très stricts.

*Propos recueillis par Danielle Emery Mayor*

### QUELLE EST LA DURETÉ DE NOS EAUX ?

Au travers leur passage dans les roches, les eaux se chargent en minéraux, par exemple le calcium, magnésium, potassium, sodium, sulfates, ou chlorures. La minéralisation de l'eau dépend ainsi du type de ressource, du parcours de l'eau, du temps de passage de l'eau et de la nature de la roche.

Une eau est dite « dure » lorsqu'elle est riche en calcium et magnésium. La dureté de l'eau est souvent exprimée en degré français (°f) : 1 degré français correspond à 10 mg/l de CaCO<sub>3</sub> (calcaire).

Les eaux des lacs de la commune présentent des concentrations plus faibles en calcium et magnésium et sont ainsi des eaux douces (< 15°f). Les eaux des rivières et des sources de la Commune sont moyennement (15-25°f) à assez dures (25 - 32°f).

La dureté ne nuit pas à la qualité de l'eau, mais présente des inconvénients domestiques en raison de l'entartrage des appareils sanitaires (par précipitation des minéraux notamment lorsque l'eau est chauffée) et la moins bonne efficacité des savons et détergents dans une eau dure.

Avant d'installer chez vous un appareil qui filtre l'eau, n'hésitez pas à prendre contact avec notre Service des eaux qui saura vous donner des informations précises sur la dureté de l'eau dans votre quartier.

### UNE VINGTAINE DE RÉSERVOIRS

La distribution actuelle de l'eau potable sur la commune de Crans-Montana est subdivisée en treize réseaux publics principaux distincts. Ces réseaux sont équipés de réservoirs de tête pour les consommations de la zone supérieure et de plus petits réservoirs répartis en amont des différents villages. Au total, une vingtaine de réservoirs assurent la distribution de l'eau potable. Ces réservoirs sont alimentés majoritairement par de l'eau de source provenant d'une quarantaine de sources différentes réparties sur l'ensemble du territoire communal, mais aussi par des eaux de surface (Tièche, Lac de Chermignon, Tseuzier Ertenze, etc).

La quasi-totalité des adductions subissent un traitement de désinfection avant d'être distribuées dans les réseaux. Trois principales stations de traitement permettent de potabiliser l'eau :

**1. La station de traitement de Vermala** pour les eaux provenant des sources et une ultrafiltration pour l'eau de la Tièche. En cas de forte demande et d'apport en eau de source amoindri (par ex. pendant le mois de février), la station peut aussi être alimentée par les eaux du barrage du Tseuzier.

**2. La station de traitement de Montana-Vermala** permettant de traiter les eaux brutes provenant des répartiteurs Ertenze et Tseuzier et les sources Er de Lens et Corbyre à Plans-Mayens. L'eau du Lac de Grenon peut également être traitée par cette station mais qu'en cas de nécessité ponctuelle.

**3. La station de traitement de Plans-Mayens** permet de traiter les eaux du Lac de Chermignon et du répartiteur d'eaux de source de Lens.

D'autres installations d'appoint de désinfection permettent de potabiliser l'eau provenant des autres sources/adductions isolées. Ces installations sont généralement installées en amont des réservoirs concernés.



# PATOIS: À LA RECONQUÊTE DES COURS D'EAU DE LA RÉGION

**Signaliser les cours d'eau et les torrents valaisans en patois est un projet de la Fondation du Patois qui remonte à plus de 10 ans. En décembre 2013, le Grand Conseil avait accepté un amendement présenté à l'époque par le député Marcel Gaspoz et avait accordé à la Fondation un soutien de 50'000 francs. Dans les années qui suivirent, plusieurs communes (Sion, Savièse, Bagnes, Nendaz) ont concrétisé avec succès ce projet. Aujourd'hui, c'est au tour de la Commune de Crans-Montana d'avancer dans ce sens.**

André Lagger, originaire de Chermignon et Jérémie Robyr, originaire de Corin, deux retraités très actifs, ont été les chevilles ouvrières de ce projet sur la commune de Crans-Montana. Tous deux ont de solides références en la matière. D'une part pour avoir parlé le patois durant toute leur vie, mais aussi pour avoir le désir de faire vivre cette langue aujourd'hui encore.

## Le patois, vous avez tous deux grandi avec...

**A. Lagger :** À la maison, mes parents me parlaient plutôt en français... Mais à l'extérieur, mon père s'exprimait essentiellement en patois. C'était le cas avec ses amis comme avec les habitants du village. Or, j'étais souvent avec lui. Et je comprenais tout ! Lors des assemblées bourgeoises, les personnes présentes ne parlaient qu'en patois. Et puis, l'été, je passais beaucoup de temps à l'alpage. Là-haut, c'était patois de rigueur...

**J. Robyr :** À la maison, mes parents parlaient patois entre eux ainsi qu'avec leurs proches. J'ai donc baigné dans ce langage même si, avec mes frères, nous ne parlions que le français, vu que c'était obligatoire à l'école.

**A. Lagger :** Et à l'école, ça ne rigolait pas ! Parler patois, c'était punition automatique ! Il faut dire que l'objectif des autorités scolaires de l'époque, dans les années cinquante/soixante, était clair. Le patois devait passer aux oubliettes...

**On pourrait imaginer qu'avec le temps, votre intérêt pour ce mode d'expression aurait pu s'éroder. Or ce n'est pas le cas.**

**J. Robyr :** Mon père chantait dans une chorale et faisait du théâtre. J'ai logiquement évolué dans ce milieu et j'ai toujours eu beaucoup d'intérêt pour la question. D'ailleurs, quand j'étais étudiant à l'Université de Zurich, je parlais patois avec quelques autres collègues valaisans ! Et cet intérêt ne s'est jamais dissipé. C'est notre culture ! Du coup, lorsque André m'a contacté pour travailler sur le dossier de la signalétique des torrents, j'ai tout de suite été d'accord !

## Qu'en est-il de la pratique du patois aujourd'hui ?

**A. Lagger :** Il est bien sûr en perte de vitesse, mais on observe actuellement un léger frémissement lié à la pratique, en particulier chez des jeunes intéressés à la mise en valeur du patrimoine valaisan sous toutes ses formes. C'est encourageant. Mais il faudrait aller plus loin, comme dans certaines régions européennes ou des dialectes sont enseignés à l'école. Je pense à la Bretagne ou au Pays basque.

## Concernant le projet de signalétique en cours, pourquoi avoir choisi les cours d'eau ?

**A. Lagger :** C'est sans doute une manière efficace d'attirer l'attention sur des lieux où les panneaux ne sont pas nombreux, contrairement à ce que l'on peut observer parfois à l'entrée des villages. De plus, l'eau joue un rôle important en Valais. Le Rhône, les rivières, les torrents et les bisces : il s'agit du patrimoine naturel de notre canton. Il est donc intéressant de connaître les noms « originels » de ces cours d'eau.



Un exemple de panneau déjà mis en place dans la région de Savièse.



Jérémie Robyr et André Lagger : deux amoureux du patois.

## Pouvez-vous donner quelques exemples ?

Nous avons compté près d'une cinquantaine de cours d'eau ou autres torrents pouvant être signalés par les panneaux en question. Des exemples : le bisse de Lens, c'est en patois le Bis dès la Riouta, le torrent du Petit-Ollon, c'est le torrèin dou Pèch'Oulôn, ou encore le torrent de Valençon qui n'est autre que le torrèin de Valansôn... Les deux écritures apparaîtront donc clairement sur les panneaux.

## Visiblement, la mise en œuvre de ce projet a pris beaucoup de temps...

**J. Robyr :** Ça n'a pas été une mince affaire ! Il a fallu faire valider la liste des noms en patois par des patoisants, décrypter les cadastres (les lieux-dits sont indiqués en patois), identifier les cours d'eau, obtenir les autorisations des services cantonaux concernés, monter les dossiers techniques, faire valider le plan par le Conseil communal, se rendre sur place pour choisir les endroits précis permettant l'installation des panneaux. Le projet sera finalement mis à l'enquête par la Fondation du patois.

André Lagger est né en 1945. Il a été membre du Conseil du Patois valaisan de 2008 à 2014. Il anime la revue « L'ami du Patois » depuis 2006 et dispense des cours de patois à l'Unipop de Crans-Montana/Noble et Louable Contrées depuis 2003. Il a publié différents ouvrages en liaison avec le patois et a été récompensé à plusieurs reprises.

Jérémie Robyr est né en 1942 à Montana. Ingénieur de formation, il a été président de cette commune de 1980 à 1996 et a été le premier président de Valais Tourisme en 1996. Il est un inconditionnel défenseur du patois.

Au total, ce sont plus de septante panneaux qui seront bientôt mis en place par les services communaux dans les secteurs de Corin-Montana, Randogne-Mollens et Chermignon.

Propos recueillis par Hubert Gay-Couttet



# POMPIERS SANS FRONTIÈRE

**F**eu, inondation, sauvetage : quand il s'agit de porter secours, la rapidité est essentielle. Et l'expérience acquise lors d'exercices aussi. Les Centres de Secours Incendie du district n'hésitent pas à travailler ensemble. Pour parfaire leur formation, les pompiers de Sierre et Anniviers sont venus rejoindre leurs collègues de Crans-Montana pour un exercice grandeur nature qui a eu lieu le 17 juin. C'était le deuxième du genre (le premier ayant eu lieu à Sierre), le troisième se tiendra en Anniviers, en novembre prochain.



Le CSI de Sierre possède un bus équipé de tout le matériel servant pour le poste de commandement (PC-front). Ce bus intervient sur l'ensemble du territoire du district lors de toute alarme « rouge » (il existe trois types d'alarmes - rouge, jaune et bleue - qui influent sur le nombre de personnes engagées).



Sur la paroi latérale du bus (et dans n'importe quel PC-front), tout ce qui se passe est noté dans le journal, de manière manuscrite ; le plan horaire est tenu à jour, les liaisons sont organisées, la tenue de la carte permet une vision immédiate de la situation sur le terrain.

118

**Bon à savoir :** quel que soit le moment de la journée ou de la nuit, quelle que soit la météo, les pompiers interviennent immédiatement dès que l'alarme est reçue.



Lors de l'exercice en juin, un deuxième PC-front était installé dans la grande salle de la Maison du feu. Une trentaine de scénarios avaient été planifiés pour exercer les équipes de Sierre, Anniviers et Crans-Montana : toutes les alarmes imaginées étaient inspirées de cas réels survenus dans la région. Lors de l'exercice étaient présents différents partenaires : Police, First Responders, ambulanciers, deux badauds et une personne jouant le rôle de la presse.



Lors d'une intervention, l'adjudant gère le poste de commandement (on le repère grâce à son gilet). Sur le terrain, c'est le chef d'intervention qui distribue les missions et organise les moyens d'intervention ; son gilet à damier le différencie des autres acteurs.

## NUMÉROS UTILES AIDE-MÉMOIRE

<b>117</b>	POLICE	<b>147</b>	LIGNE D'AIDE AUX JEUNES
<b>118</b>	FEU	<b>1414</b>	REGA
<b>143</b>	LA MAIN TENDUE	<b>1415</b>	AIR-GLACIERS
<b>144</b>	URGENCE VITALE ambulance	<b>145</b>	EMPOISONNEMENT / INTOXICATION (substances chimiques, médicaments, plantes toxiques, champignons, animaux venimeux, drogues, etc)

**0900 144 033** PERMANENCE MÉDICALE ADULTE - URGENCE NON VITALE  
tarif depuis un réseau fixe CHF 0.50 l'appel et CHF 2.00 la minute

**0900 144 027** PERMANENCE MÉDICALE ENFANT - URGENCE NON VITALE  
tarif depuis un réseau fixe CHF 0.50 l'appel et CHF 2.00 la minute

**0900 558 143** PHARMACIE DE GARDE - MÉDECIN DENTISTE  
tarif depuis un réseau fixe CHF 0.50 l'appel et CHF 1.00 la minute

**0900 502 502** URGENCE VÉTÉRINAIRE  
en dehors des heures d'ouverture des cabinets-secteurs Sierre-Sion-Conthey

**027 607 31 00** CENTRE CONSULTATION LAVI  
aide aux victimes de violences physiques ou psychiques

**027 321 21 21** PARS PAS  
prévention suicide (8 h à 20 h - 7 jours sur 7)

**027 455 51 51** CENTRE MÉDICO-SOCIAL RÉGIONAL  
tarif depuis un réseau fixe CHF 0.50 l'appel et CHF 2.00 la minute

**nolocopartage.ch** MAGASIN SOLIDAIRE CRANS-MONTANA (YCOOR)  
pour les personnes dans la précarité

### ALARMES / SIRÈNES

si les sirènes retentissent, écoutez la radio et suivez les instructions des autorités - [www.alert.swiss](http://www.alert.swiss)

ALARME GÉNÉRALE  
son oscillant

ALARME EAU  
douze sons graves de 20 secondes chacun







**BIO  
DIVER  
SITE**  
CRANS-  
MONTANA  
S'ENGAGE